

**VILLE DE BERESFORD**  
**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	2
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES  
PROFESSIONNELS AGRÉÉS  
CHARTERED PROFESSIONAL  
ACCOUNTANTS

## BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue  
Suite 100  
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél. / Tel.: (506) 548-1984  
Télec. / Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca  
www.epr.ca

## PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest  
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél. / Tel.: (506) 727-2010  
Télec. / Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca  
www.epr.ca

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son Honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal de la Ville de Beresford,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Beresford, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Ville de Beresford au 31 décembre 2015, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

*EPR - Bathurst / Péninsule*

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE  
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick  
Le 31 mai 2016

VILLE DE BERESFORD  
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS  
AU 31 DÉCEMBRE 2015

	Budget Non-audit� (note 20)	2015 Actuel	2014 Actuel
<b>REVENUS</b>			
Mandat d'imp�ts fonciers	4 858 962 \$	4 861 374 \$	4 649 409 \$
Prestations de services � d'autres gouvernements	72 031	72 031	72 031
Vente de services, amendes et autres frais	59 850	64 401	61 356
Autres transferts gouvernementaux	1 500	99 762	247 788
Frais et usagers - Eau et �gouts	1 359 707	1 365 272	1 362 280
Int�r�ts	10 200	23 639	22 317
Autres revenus	40 334	44 409	61 884
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	-	3 159
	<b>6 402 584</b>	<b>6 530 888</b>	<b>6 480 224</b>
<b>D�PENSES</b>			
Services d'administration g�n�rale	872 411	859 726	824 303
Services de protection	1 230 437	1 211 703	1 329 762
Services des transports	1 240 101	1 288 262	1 289 399
Services d'hygi�ne	203 346	197 587	200 206
Services de d�veloppement �conomique	114 131	96 660	514 377
Services r�cr�atifs et culturels	650 944	608 654	601 755
Approvisionnement en eau et �vacuation des eaux us�es	1 602 003	1 769 396	1 663 221
	<b>5 913 373</b>	<b>6 031 988</b>	<b>6 423 023</b>
EXC�DENT POUR L'ANN�E (note 17)	489 211 \$	498 900	57 201
EXC�DENT ACCUMUL� AU D�BUT DE L'ANN�E		11 338 839	11 281 638
EXC�DENT ACCUMUL� � LA FIN DE L'ANN�E		<b>11 837 739</b>	<b>\$11 338 839</b>

Les notes compl mentaires ci-jointes font partie int grante des  tats financiers consolid s.



VILLE DE BERESFORD  
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
 AU 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse (note 3)	246 211 \$	389 489 \$
Débiteurs :		
- Général	150 671	205 914
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	50 893	47 444
Investissements (note 5)	709 354	757 457
	1 157 129	1 400 304
<b>PASSIFS</b>		
Créditeurs et charges à payer	204 926	336 230
Revenus différés (note 6)	83 800	102 000
Dette à long terme (note 7)	3 197 000	3 875 000
Passif pour congés de maladie cumulés et allocation de retraite (note 8)	118 449	76 241
Avantages postérieurs à l'emploi à payer (note 9)	266 800	300 200
	3 870 975	4 689 671
<b>DETTE NETTE</b>	(2 713 846)	(3 289 367)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 15)	30 716 295	29 964 029
Amortissement cumulé	(16 194 049)	(15 370 115)
	14 522 246	14 593 914
Frais payés d'avance	29 339	34 292
	14 551 585	14 628 206
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>11 837 739 \$</b>	<b>11 338 839 \$</b>

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire : 

Administrateur : 

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



**VILLE DE BERESFORD**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
Excédent pour l'année	498 900 \$	57 201 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(752 266)	(1 346 859)
Amortissement des immobilisations corporelles	823 934	826 194
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	16 888
Gain sur la vente d'immobilisation corporelles	-	(3 159)
	570 568	(449 735)
Acquisition de frais payés d'avance	(29 339)	(34 292)
Utilisation des frais payés d'avance	34 292	34 574
	4 953	282
(Augmentation) Diminution de la dette nette	575 521	(449 453)
Dette nette au début de l'exercice	(3 289 367)	(2 839 914)
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>	<b>(2 713 846) \$</b>	<b>(3 289 367) \$</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.





	2015	2014
<b>MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION</b>		
Excédent pour l'exercice	498 900 \$	57 201 \$
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	(3 159)
Amortissement des immobilisations corporelles	823 934	826 194
Débiteur - Général	55 244	(40 793)
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	(3 449)	(12 313)
Créditeurs et frais courus	(198 105)	134 965
Revenus différés	(18 200)	(17 800)
Congé de maladie courus	42 208	(3 148)
Avantages postérieurs à l'emploi payables	33 400	(17 100)
Acquisition de stocks / frais payés d'avance	4 953	282
	1 238 885	924 329
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(752 266)	(1 346 859)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	16 888
	(752 266)	(1 329 971)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Dette à long terme	-	550 000
Remboursement de la dette à long terme	(678 000)	(605 000)
	(678 000)	(55 000)
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Investissements	48 103	(53 538)
	48 103	(53 538)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	(143 278)	(514 180)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	389 489	903 669
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice</b>	<b>246 211 \$</b>	<b>389 489 \$</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



## 1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Municipalité a été incorporée comme village par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick en 1967 et a accédé au statut de Ville le 1er juillet 1984 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, la Municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

## 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

### Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

### Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 22 décembre 2014 et par le Ministre des gouvernements locaux le 17 janvier 2015.

### Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

### Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.



## 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de créditeurs et de charges à payer, de fonds en fiducie et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

### Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

### Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	5-25 années
Bâtiments	40 années
Véhicules	3-5 années
Machinerie et équipement	5-15 années
Équipement lourd	10-15 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	3-5 années
Meubles	3-5 années
Revêtement de route	5-15 années
Éclairage et feux de circulation	10-15 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	15-100 années

Les acquisitions d'immobilisations ne sont pas amorties durant l'année au cours de laquelle l'acquisition a eu lieu.

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

### Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

#### Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

## 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

### Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

### Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

### Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

### Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

### Systèmes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

### Avantages postérieurs à l'emploi

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 8, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 9.

## 3. ENCAISSE

	2015	2014
Encaisse - non affectée	246 211 \$	389 489 \$

## 4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2015	2014
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	50 893 \$	47 444 \$

## 5. INVESTISSEMENTS

Les investissements sont composés d'épargne à terme et d'épargnes à rendement progressif assortis de taux d'intérêt variable.

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**6. REVENUS DIFFÉRÉS**

	2015	2014
Revenus - Façades Rue Bel-Air	-	6 000 \$
Revenus - Façades Rue Jacques Cartier	83 800	95 800
Location de l'aréna	-	200
	<b>83 800 \$</b>	<b>102 000 \$</b>

**7. DETTE À LONG TERME**

	2015	2014
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Série de 2,85 % à 4,35 %, échéant en 2015, D.C. AS-02.	-	32 000 \$
Série de 3,75 % à 4,375 %, échéant en 2015, D.C. AT-17.	-	78 000
Série de 4,30 % à 4,45 %, échéant en 2016, D.C. AV-18.	84 000	164 000
Série de 4,45 % à 4,85 %, échéant en 2017, D.C. AX-16.	143 000	209 000
Série de 2,10 % à 4,95 %, échéant en 2018, D.C. AZ-14.	240 000	313 000
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019, D.C. BB-16.	307 000	377 000
Série de 1,50 % à 3,85 %, échéant en 2020, D.C. BD-12.	266 000	315 000
Série de 1,35 % à 2,20 %, échéant en 2016, D.C. BF-12.	10 000	20 000
Série de 1,35 % à 3,10 %, échéant en 2022, D.C. BH-17.	65 000	74 000
Série de 1,25 % à 3,70 %, échéant en 2023, D.C. BJ-12.	347 000	386 000
Série de 1,20 % à 3,10 %, échéant en 2024, D.C. BL-13	499 000	550 000
Série de 4,25 % à 4,70 %, échéant en 2016, D.C. AU-02.	9 000	18 000
Série de 3,30 % à 4,85 %, échéant en 2018, D.C. AY-09.	18 000	24 000
Série de 2,10 % à 4,795 %, échéant en 2018, DC AZ-15.	38 000	50 000
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019, D.C. BB-17.	220 000	270 000
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en 2032, D.C. BH-18.	951 000	995 000
	<b>3 197 000 \$</b>	<b>3 875 000 \$</b>



## 7. DETTE À LONG TERME (SUITE)

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2016	585 000 \$
2017	499 000 \$
2018	439 000 \$
2019	347 000 \$
2020	214 000 \$

---

## 8. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 10 heures par mois pour tous les employés à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 1 600 heures de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

## 9. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

Obligation découlant du régime de retraite

Régime de retraite à prestations déterminées

La Municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La Ville de Beresford fournit un plan de pension aux employés qui est un plan multi-employeur qui est administré par un conseil sous les provisions de l'acte municipale du Nouveau-Brunswick, les pensions sont basées sur la durée de service et la moyenne des salaires. La moyenne d'âge des 17 employés actifs couverts par le régime est de 50.4 ans. Actuellement, le régime profite à 15 employés.

Les employés font des contributions égales à 7.6 % de leur salaire et la Municipalité contribue 7.6 %. Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 62 000 \$. L'actif du fond de pension est investi dans des investissements sur la bourse.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de répartition des prestations. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2013 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 1 645 800 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Municipalité.

## 9. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER (SUITE)

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'inflation attendu est de 2,25 %;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,90 %;
- le taux de rendement attendu est de 5,90 %;
- l'âge de la retraite est de 55 ans ; et
- la moyenne estimée du nombre d'années de service restantes est de 14,0 années.

Les contributions combinées des employeurs et des employés cette année étaient de 102 800 \$.

Les actuaires de la Municipalité ont fait une extrapolation de l'évaluation au 31 décembre 2013 afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2015. Les actifs du fonds sont évalués à la valeur du marché.

## 10. ÉVENTUALITÉS

La Ville a garanti, en partie, le prêt de la Commission des Services régionaux Chaleur, anciennement la commission des déchets solides Népisiguit-Chaleur. Ce prêt est garanti par trois autres municipalités. Le montant garanti par la Ville est de 219 075 \$.

## 11. ENGAGEMENTS

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2017 pour l'entretien et le déblaiement de la neige et l'enlèvement des ordures ménagères. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 446 792 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2016	323 396 \$
2017	123 396 \$

---

## 12. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2015, la Municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.



VILLE DE BERESFORD  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

13. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents (déficits) au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	2015	2014
2015 Déficit	(83 085) \$	- \$
2014 Déficit	(1 608)	(1 608)
2013 Surplus	-	1 151
	<b>(84 693) \$</b>	<b>(457) \$</b>

14. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la Municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

VILLE DE BERESFORD  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments et améliorations locatives	Machinerie et équipements	Routes et rues	Eau et égouts	Total 2015	Total 2014
<b>Coût:</b>							
Solde d'ouverture	82 084 \$	3 487 197 \$	3 764 868 \$	15 832 988 \$	6 796 892 \$	29 964 029 \$	28 749 711 \$
Ajouts : Additions	-	-	414 561	335 244	2 461	752 266	1 214 318
Solde de fermeture	82 084	3 487 197	4 179 429	16 168 232	6 799 353	30 716 295	29 964 029
<b>Amortissement accumulé :</b>							
Solde d'ouverture	-	2 425 792	2 407 966	7 626 118	2 910 239	15 370 115	14 662 733
Ajouts : Amortissement	-	85 545	134 802	451 055	1 52 532	823 934	707 382
Solde de fermeture	-	2 511 337	2 542 768	8 077 173	3 062 771	16 194 049	15 370 115
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>82 084 \$</b>	<b>975 860 \$</b>	<b>1 636 661 \$</b>	<b>8 091 059 \$</b>	<b>3 736 582 \$</b>	<b>14 522 246 \$</b>	<b>14 593 914 \$</b>
Composé de :							
Fonds général	82 084 \$	975 860 \$	1 636 661 \$	8 091 059 \$	- \$	10 785 664 \$	10 707 262 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	3 736 582	3 736 582	3 886 652
	<b>82 084 \$</b>	<b>975 860 \$</b>	<b>1 636 661 \$</b>	<b>8 091 059 \$</b>	<b>3 736 582 \$</b>	<b>14 522 246 \$</b>	<b>14 593 914 \$</b>

VILLE DE BERESFORD  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale		Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs & culturels	Eau & égouts	2015 Consolidés	2014 Consolidés
<b>REVENUS</b>										
Mandat d'impôts fonciers	963 121 \$	1 388 102 \$	226 352 \$	1 475 807 \$	226 352 \$	110 732 \$	697 260 \$	- \$	4 861 374 \$	4 649 409 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	-	-	72 031	-	-	-	-	72 031	72 031
Vente de services, amendes et autres frais	-	-	-	2 766	-	-	61 635	-	64 401	61 356
Autres transferts gouvernementaux	99 762	-	-	-	-	-	-	-	99 762	247 788
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	-	1 365 272	1 365 272	1 362 280
Intérêts	7 289	-	-	-	-	-	-	16 350	23 639	22 317
Autres	-	20 206	-	-	-	4 153	-	20 050	44 409	61 884
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 159
	1 070 172	1 408 308	226 352	1 550 604	226 352	114 885	758 895	1 401 672	6 530 888	6 480 224
<b>DÉPENSES</b>										
Salaires et bénéfices	375 490	-	-	225 953	-	-	232 723	123 505	957 671	964 529
Biens et services	280 967	1 169 634	197 587	580 614	197 587	96 660	284 034	1 366 392	3 975 888	4 392 397
Amortissement	55 741	42 069	-	481 695	-	-	91 897	152 532	823 934	826 194
Intérêts	89 068	-	-	-	-	-	-	47 528	136 596	147 297
Autres	58 460	-	-	-	-	-	-	79 439	137 899	92 606
	859 726	1 211 703	197 587	1 288 262	197 587	96 660	608 654	1 769 396	6 031 988	6 423 023
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>210 446 \$</b>	<b>196 605 \$</b>	<b>28 765 \$</b>	<b>262 342 \$</b>	<b>28 765 \$</b>	<b>18 225 \$</b>	<b>150 241 \$</b>	<b>(367 724) \$</b>	<b>498 900 \$</b>	<b>57 201 \$</b>

VILLE DE BERESFORD  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général		Fonds eau et égouts		Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
Excédent pour l'année 2015	1 434 873 \$	(572 653) \$	(218 236) \$	(151 981) \$	-	4 403 \$	-	2 494 \$	498 900 \$
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis									
Excédent d'avant dernière année	18 323	-	1 151	-	-	-	-	-	19 474
Transferts entre fonds									
Du fonds de réserve de capital au fonds de capital général	-	60 000	-	-	-	(60 000)	-	-	-
Du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	-	(5 000)	-	-	-	-	5 000	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(557 000)	557 000	(121 000)	121 000	-	-	-	-	-
Dépense en capital	(637 032)	-	-	-	-	-	-	-	(637 032)
Dépense d'amortissement	-	671 402	-	152 532	-	-	-	-	823 934
Transfert du coût de l'eau	(260 000)	-	260 000	-	-	-	-	-	-
Total d'ajustements à l'excédent de l'année 2015	(1 435 709)	1 288 402	135 151	273 532	-	(60 000)	-	5 000	206 376
<b>Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2015</b>	<b>(836) \$</b>	<b>715 749 \$</b>	<b>(83 085) \$</b>	<b>121 551 \$</b>	<b>-</b>	<b>\$ (55 597)</b>	<b>\$</b>	<b>7 494 \$</b>	<b>705 276 \$</b>

VILLE DE BERESFORD  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2015 Total	2014 Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital		
<b>ACTIFS</b>						
Investissements	- \$	428 705 \$	- \$	280 649 \$	709 354 \$	757 457 \$
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	- \$	428 705 \$	- \$	280 649 \$	709 354 \$	757 457 \$
<b>REVENUS</b>						
Transferts du fonds de fonctionnement	- \$	- \$	- \$	5 000 \$	5 000 \$	170 000 \$
Intérêts	-	4 403	-	2 494	6 897	8 064
	-	4 403	-	7 494	11 897	178 064
<b>DÉPENSES</b>						
Transfert au fonds de fonctionnement et capital	-	60 000	-	-	60 000	124 500
	-	60 000	-	-	60 000	124 500
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	- \$	(55 597) \$	- \$	7 494 \$	(48 103) \$	53 564 \$



**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**18. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)**

Résolutions du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller Jean-Guy Grant, appuyé par le conseiller Bruno Poirier que 20 000 \$ sera transféré du fonds de réserve capital au fonds de capital général pour les coûts associés au projet de débarcadère.

Proposé par le conseiller Jean-Guy Grant, appuyé par le conseiller Bruno Poirier que 40 000 \$ sera transféré du fonds de réserve capital général au fonds de capital général pour les travaux sur la rue Frenette, rue des Chalets, au déversoir d'eaux pluviales et aux postes de pompage.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à deux réunions du Conseil, soit le 20 juillet et le 14 septembre 2015.



Marc André Godin  
Trésorier,  
Ville de Beresford

28 Juin 2016

Date

Sceau municipal

VILLE DE BERESFORD  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	297 300 \$	- \$	- \$
Montant du passif en date du 31 décembre 2015 financé dans l'année courante	19 820	-	-
Montants financés dans les années antérieures	39 640	-	-
<b>Solde à être financé dans les années futures</b>	<b>237 840 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

VILLE DE BERESFORD  
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement				Autres	Total
	Général	Eau et égouts	Immobilisations	(expliquer)	Élimination	
<b>REVENUS</b>						
Mandat d'impôts fonciers	4 858 962 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 858 962 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	72 031	-	-	-	-	72 031
Vente de services, amendes et autres frais	59 850	-	-	-	-	59 850
Autres transferts gouvernementaux	1 500	-	-	-	-	1 500
Autres revenus de provenance interne	21 334	259 000	-	-	(240 000)	40 334
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	1 359 707	-	-	-	1 359 707
Intérêts	2 000	8 200	-	-	-	10 200
Excédent d'avant dernière année	18 323	1 151	-	-	(19 474)	-
	5 034 000	1 628 058	-	-	(259 474)	6 402 584
<b>DÉPENSES</b>						
Services d'administration générale	728 931	-	55 741	-	-	784 672
Services de protection	1 428 368	-	42 069	-	(240 000)	1 230 437
Services de transport	758 406	-	481 695	-	-	1 240 101
Services d'hygiène	203 346	-	-	-	-	203 346
Services de santé publique et services sociaux	114 131	-	-	-	-	114 131
Services récréatifs et culturels	559 047	-	91 897	-	-	650 944
Frais de service de la dette:						
Remboursement de la dette à long terme	557 000	121 000	-	-	(678 000)	-
Intérêts	87 739	46 415	-	-	-	134 154
Transfert du fonds général de fonctionnement au						
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts	-	5 000	-	-	(5 000)	-
au fonds de réserve de fonctionnement eau et égouts	597 032	52 587	-	-	(649 619)	-
Dépenses en capital	-	1 403 056	152 532	-	-	1 555 588
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées						
	5 034 000	1 628 058	823 934	-	(1 572 619)	5 913 373
<b>Excédent (déficit)</b>	- \$	- \$	(823 934) \$	- \$	1 313 145 \$	489 211 \$

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**21 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES**

	<b>Budget</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>REVENUS</b>			
<b>PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS</b>			
Chemins et rues	66 315 \$	66 315 \$	66 315 \$
Traçage des voies de circulation	5 716	5 716	5 716
	<b>72 031 \$</b>	<b>72 031 \$</b>	<b>72 031 \$</b>
<b>VENTE DE SERVICES</b>			
Services récréationnels - aréna	58 350 \$	61 635 \$	58 624 \$
Transports routiers	1 500	2 766	2 732
	<b>59 850 \$</b>	<b>64 401 \$</b>	<b>61 356 \$</b>
<b>AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE</b>			
Amendes	20 784 \$	19 856 \$	25 003 \$
Rezonnage	250	350	250
Autres revenus	19 300	24 203	36 631
	<b>40 334 \$</b>	<b>44 409 \$</b>	<b>61 884 \$</b>

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)**

	<b>Budget</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>DÉPENSES</b>			
<b>SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
Services législatifs			
Maire	25 150 \$	17 491 \$	20 014 \$
Conseillers	52 250	38 289	50 635
	77 400	55 780	70 649
<b>Administration</b>			
Gérance	329 173	304 933	288 496
Immeuble à bureaux	87 014	104 750	97 255
Amortissement	55 741	55 741	54 915
Honoraires professionnels légaux	1 500	9 354	2 287
Autres	146 018	118 489	131 475
	619 446	593 267	574 428
<b>Gestion des finances</b>			
Vérification externe	4 050	4 111	4 034
<b>Autres services d'administration</b>			
Assurances responsabilité	7 239	8 302	11 479
Frais divers	14 300	14 624	13 925
Évaluation foncière	50 737	50 737	48 805
	72 276	73 663	74 209
<b>Services financiers</b>			
Frais bancaires et intérêts	1 500	1 628	6 181
Intérêts sur la dette à long terme	87 739	89 069	96 376
Congés de maladie et allocation de retraite	10 000	42 208	(1 574)
	99 239	132 905	100 983
	<b>872 411 \$</b>	<b>859 726 \$</b>	<b>824 303 \$</b>



**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**21 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)**

	Budget	2015	2014
<b>SERVICES DE PROTECTION</b>			
Service de police			
Service de lutte contre la criminalité	1 028 150 \$	1 027 223 \$	1 161 753 \$
<b>Protection contre les incendies</b>			
Brigade de pompier	71 316	66 156	55 854
Avertisseurs d'incendie	17 000	13 477	12 369
Matériel de lutte contre les incendies	27 202	25 850	32 995
Formation	9 000	3 245	7 990
Enquêtes et prévention - incendie	1 200	1 032	557
Amortissement	42 069	42 069	25 709
	167 787	151 829	135 474
Protection et destruction des animaux	34 500	32 651	32 535
	<b>1 230 437 \$</b>	<b>1 211 703 \$</b>	<b>1 329 762 \$</b>
<b>SERVICES DES TRANSPORTS</b>			
Service de transport en commun			
Administration	230 518 \$	230 496 \$	218 561 \$
Matériel général	43 302	49 467	63 037
Ateliers	23 172	24 931	25 869
Amortissement	481 695	481 695	460 224
	778 687	786 589	767 691
Chemins et routes			
Entretien d'été	36 000	51 365	47 772
Fossés de drainage	8 000	13 274	9 704
Égouts pluviaux	19 000	34 073	55 304
Entretien d'hiver	274 591	278 491	285 731
	337 591	377 203	398 511
Éclairage des rues	84 500	86 031	85 282
Services relatifs à la circulation			
Plaques des noms de rues	2 500	2 322	3 158
Traçage des voies de circulation	13 723	13 850	13 723
Passage pour piétons	16 600	15 503	14 940
Signaux de circulation	6 500	6 764	6 094
	39 323	38 439	37 915
	<b>1 240 101 \$</b>	<b>1 288 262 \$</b>	<b>1 289 399 \$</b>

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**21 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)**

	<b>Budget</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>SERVICES D'HYGIÈNE</b>			
Enlèvement et destruction des ordures ménagères	113 000 \$	112 944 \$	113 046 \$
Dépotoirs	90 346	84 643	87 160
	<b>203 346 \$</b>	<b>197 587 \$</b>	<b>200 206 \$</b>
<b>SERVICES D'URBANISME</b>			
Commission d'urbanisme	64 744 \$	58 266 \$	49 572 \$
Commission industrielle	10 587	10 398	562
Tourisme	17 800	9 413	12 649
Embellissement	21 000	18 583	-
Dépenses - Marché des Fermiers	-	-	451 594
	<b>114 131 \$</b>	<b>96 660 \$</b>	<b>514 377 \$</b>
<b>SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS</b>			
Centre communautaire	13 340 \$	13 425 \$	19 609 \$
Patinoire et aréna	212 875	223 850	212 124
Parcs et terrains de jeux	206 907	190 160	202 885
Bibliothèque	30 700	32 748	3 152
Autres services de loisirs	95 225	56 574	29 140
Amortissement	91 897	91 897	134 845
	<b>650 944 \$</b>	<b>608 654 \$</b>	<b>601 755 \$</b>

**VILLE DE BERESFORD**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**21 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)**

	<b>Budget</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>EAU ET ÉGOUTS</b>			
Approvisionnement en eau			
Administration	114 261 \$	81 612 \$	82 529 \$
Conduite et distribution	84 837	163 673	155 254
Facturation et perception	11 257	10 561	10 148
Achat d'eau	825 000	867 668	840 460
Amortissement	152 532	152 532	150 501
	<b>1 187 887</b>	<b>1 276 046</b>	<b>1 238 892</b>
<b>Raccordement et évacuation</b>			
Administration	114 261	81 612	82 529
Système de raccordement	31 500	73 834	44 775
Station de levage	58 888	88 166	58 918
Épuration et évacuation	160 652	201 606	188 181
	<b>365 301</b>	<b>445 218</b>	<b>374 403</b>
<b>Services financiers pour service d'eau</b>			
Frais bancaires et intérêts	1 000	300	395
Intérêts sur la dette à long terme	15 666	16 212	17 956
	<b>16 666</b>	<b>16 512</b>	<b>18 351</b>
<b>Services financiers pour service d'égout</b>			
Frais bancaires et intérêts	1 400	304	183
Intérêts sur la dette à long terme	30 749	31 316	32 966
Congés de maladie et allocation de retraite	-	-	(1 574)
	<b>32 149</b>	<b>31 620</b>	<b>31 575</b>
	<b>1 602 003 \$</b>	<b>1 769 396 \$</b>	<b>1 663 221 \$</b>